

# CONTRAT AMAP L'ASPHODELE

## POIRES

Les Vergers des Tilleuls  
Stéphanie BONNIN

20, rue Guy de la Fougereuse  
79150 St Maurice la Fougereuse  
Tel : 05.49.65.71.52 / 06.78.80.44.72  
@ : [bonninstephanie@neuf.fr](mailto:bonninstephanie@neuf.fr)

Je soussigné(e) :

M. – Mme .....

Adresse .....

Tel : ..... - @ : .....

Membre de l'AMAP l'Asphodèle, souscrit un abonnement pour les produits indiqués ci-dessous, jusqu'en décembre. Début livraison semaine n°35 (jeudi 27 août).

Désignation	Prix	Par mois
Caisses 5 kgs poires *	7 €	
Caisses 10 kgs poires *	14 €	

\* suivant la saison : william, beurré hardy puis conférence

Le producteur s'engage à me fournir les produits commandés, qui seront alors livrés une fois par mois, le jeudi soir,

- Chez Philippe Blanchard, au lieu-dit « La touche » de Breuil-Chaussée
- A la MFR de Mauléon

Toutefois, je m'engage à accepter les aléas auxquels sont parfois soumis les productions (et donc l'éventuel absence de certains produits).

Le règlement : 2 chèques à l'ordre de la SARL OLRYS-BONNIN

- chèque n° ..... retiré le 15/09/09 d'un montant de .....€
- chèque n° ..... retiré le 15/11/09 d'un montant de .....€

Le contrat pourra éventuellement être résilié pour raisons exceptionnelles

Signature de l'adhérent  
(précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Signature du producteur